

CAP COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HÔTELLERIE-CAFÉ-RESTAURANT



Le titulaire de ce CAP pourra exercer aussi bien dans les hôtels, les restaurants ou les cafés-brasseries. Il organisera les prestations d'accueil, la commercialisation et les services.

En contact avec la clientèle, le titulaire de ce CAP contribue à son bien être. Il réalise des prestations de services et met en œuvre des techniques spécifiques à chaque activité.

Il est garant des procédures d'hygiène et de sécurité en vigueur et sa pratique professionnelle contribue au bon fonctionnement de l'entreprise.

Participer à la gestion des stocks

Participer à la mise en place pour le service



- ✓ Barman(aid)
- Employé(e) de restaurant
- ✓ Femme / Valet de chambre
- ✓ Garcon de café

QUALITÉS REQUISES

- ✓ Être en bonne condition physique (station debout prolongée)
- ✓ Avoir une excellente tenue et hygiène corporelle
- ✓ Honnêteté, dynamisme et disponibilité
- ✓ Avoir un bon sens de la communication
- ✓ Maitriser une langue étrangère
- ✓ Travailler en équipe











niveau de compétences et de qualification afin de lui donner la possibilité de le rendre immédiatement opérationnel en entreprise.

Professionnel

- Organisation des prestations en HCR (approvisionnement, stockage, ...)
- Organisation des prestations de services
- Accueil, commercialisation et services en HCR
- Réaliser les prestations et assurer le suivi
- Communiquer dans un contexte professionnel
- Sciences appliquées à l'alimentation
- Prévention Sécurité Environnement
- Environnement économique et juridique

Général

- Mathématiques
- Français
- Histoire Géographie
- Langues Vivantes Etrangères
- Education Physique et Sportive



12 semaines de cours par an Alternance à la semaine

TAUX DE RÉMUNÉRATION D'UN APPRENTI 16-17 18-20 21-25 26 ans ans ans et + ans 1ère 27% du 43% du 55% du 100% du SMIC SMIC **SMIC** année SMIC Durée 2^{ème} 39% du 51% du 63% du d'exécution année **SMIC SMIC** SMIC du contrat

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...)

Poursuite d'études possible :

Mentions complémentaires de

Bac Pro Commercialisation et Service en Restauration

Brevet professionnel (barman,

Pour tout renseignement et inscription :

05.57.52.72.90



